

# Leçon 5

## Les municipalités et les communautés rurales



### QUESTIONS D'ORIENTATION

**1** Comment les municipalités influencent-elles les communautés ?

**2** Quelles mesures pourraient être prises pour améliorer ma communauté ?

**3** Pourquoi devrais-je m'intéresser aux affaires de ma communauté ?

### APERÇU

Les administrations locales fournissent aux Néo-Brunswickois des services locaux essentiels et sont responsables de la planification, de la croissance et du bien-être de leurs communautés par l'entremise de la législation, de règlements et de politiques.

Dans cette leçon, les élèves commencent par évaluer leur communauté. Après s'être familiarisés avec la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick, les élèves effectueront une chasse au trésor en ligne sur leur administration locale. Ensuite, les élèves travaillent en groupes pour élaborer un plan d'action détaillé visant à améliorer un aspect de leur communauté. Dans l'activité de *Conclusion*, les élèves réfléchissent aux raisons pour lesquelles ils devraient

s'intéresser à leur communauté et travailler avec d'autres personnes pour créer des changements positifs.

### OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

À la fin de la leçon, les élèves pourront...

- évaluer les forces et les faiblesses de leur communauté;
- comprendre la structure et la fonction des administrations locales du Nouveau-Brunswick;
- trouver des renseignements clés sur leur propre municipalité ou communauté rurale;
- analyser les différentes mesures qui pourraient être prises pour améliorer un aspect de leur communauté;
- évaluer l'importance de la mobilisation communautaire.

## Introduction

1. Demandez aux élèves d'évaluer leur communauté en répondant aux questions de l'activité 5.1. Vous pouvez également obtenir cette information en procédant à un sondage en ligne. Vous trouverez un modèle sur le site internet du projet.

### NOTE À L'ENSEIGNANT

Vous pourriez demander aux élèves et à leurs parents de répondre au sondage afin d'analyser les résultats d'un plus vaste échantillon de la collectivité. Vous trouverez une version familiale du sondage en ligne.

2. Discutez des résultats du sondage
  - Quelle a été votre évaluation globale de notre communauté ?
  - Quelles sont, selon vous, les principales forces et faiblesses de notre communauté ?
  - Vos opinions sont-elles en accord avec celles de vos camarades de classe ? Quelles raisons, selon vous, expliquent ces similitudes ou ces différences ?

## Activités

1. Au moyen des diapositives 5, passez en revue les informations de base sur la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick. Questions clés :
  - Quelles sont les caractéristiques et les responsabilités des municipalités et communautés rurales ?
  - Comment fonctionnent les conseils locaux ?
  - Comment les conseils locaux influencent-ils leurs communautés ?
2. Demandez aux élèves de réaliser une chasse au trésor en ligne sur leur municipalité ou communauté rurale (activité 5.2). Accordez du temps aux élèves pour qu'ils complètent cette activité individuellement ou en équipe de deux. Ils pourront ensuite discuter de leurs réponses en petits groupes ou en classe.
  - Année de constitution (si applicable)
  - Données de population et de recensement (Statistique Canada, Profil du recensement, 2016)
  - Limites géographiques de la municipalité ou communauté rurale et trois principaux reliefs ou voies navigables qui s'y trouvent
  - Composition du conseil municipal (titres et nombre de postes)
  - Description de cinq services fournis à la communauté
  - Résumé de trois annonces récentes ou de nouveaux programmes offerts et qui est touché dans la communauté
  - Complémentaire : Preuve photographique des attractions du quartier, des institutions culturelles et des activités (quatre pièces)
3. Divisez les élèves en groupes et demandez-leur de discuter des besoins les plus pressants et des possibilités au sein de leur municipalité. Les élèves

doivent s'inspirer des résultats de l'activité *Pour commencer* et de leurs recherches sur la municipalité ou communauté rurale.

- Selon vous, quels sont les besoins les plus pressants au sein de la municipalité ?
  - Comment pourrait-on innover ou apporter des améliorations ?
  - Comment pourrait-on améliorer la vie dans notre communauté ?
4. Demandez à chaque groupe d'atteindre un consensus sur l'enjeu qu'ils aborderont dans un plan d'action détaillé. À l'aide de l'activité 5.3, chaque groupe devrait faire une recherche, faire un plan et analyser les résultats potentiels. Les élèves devraient utiliser des sources principales et secondaires tel que les sites des administrations locales, des recherches et des sources médiatiques.
  5. Laissez à chaque groupe le temps de présenter son plan au reste de la classe.

### Activité de rechange

1. Les règlements municipaux sont le principal instrument législatif des administrations locales. Le conseil local prend des décisions en adoptant ou modifiant des recommandations de ses comités et du personnel de l'administration locale, contenues dans des rapports et des communiqués. Demandez aux élèves de rechercher un règlement de leur conseil local et de compléter l'activité 5.4. L'exemple 5.5 peut servir de guide.

Questions clés :

- Détails : Quels sont les détails du règlement ?
  - Conditions : Quelles sont les conditions sous-jacentes ?
  - Objectifs : Quels sont les buts et les objectifs ?
  - Résultats : Comment peut-on évaluer les progrès ?
  - Analyse : Croyez-vous que le règlement municipal sera efficace ? Pourquoi ?
2. En petits groupes ou avec toute la classe, demandez aux élèves de partager leurs recherches et analyses sur le règlement municipal.

## Conclusion

Au moyen d'une réflexion écrite ou une discussion de classe, demandez aux élèves de répondre à une ou plusieurs des questions suivantes :

- Pourquoi devrais-je m'intéresser à notre collectivité ?
- Que pourraient faire les jeunes pour apporter des changements dans leur collectivité ?
- Pourquoi est-il important de collaborer avec d'autres personnes pour répondre aux besoins de la collectivité ?
- Pourquoi la diversité est-elle importante au sein des autorités locales et des groupes qui apportent des changements au sein de nos collectivités ?

## ADAPTATION ET SUPPORT

<b>Pour ceux qui apprennent le français</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance.</li> <li>• Laissez aux élèves le temps d'explorer leur collectivité d'origine et celle dans laquelle ils habitent maintenant.</li> </ul>
<b>Pédagogie adaptée à la culture</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les élèves peuvent avoir des sentiments différents à l'égard de leur municipalité. Favorisez l'empathie et créez une atmosphère propice à des discussions respectueuses.</li> <li>• Selon la collectivité, les élèves pourraient choisir un groupe religieux ou ethnique particulier et voir comment ce groupe s'intègre à la plus vaste collectivité.</li> <li>• Orientez la recherche sur les programmes et services destinés aux jeunes ou à d'autres groupes de la collectivité.</li> <li>• Le cas échéant, encouragez les élèves à explorer les communautés autochtones locales et leur évolution au fil du temps; les élèves pourront réfléchir à la façon dont ces communautés s'intègrent à la plus vaste collectivité.</li> </ul>
<b>Accommodations</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, pensez à recourir à Google Docs pour les activités reposant sur la collaboration et les discussions.</li> <li>• La présentation sur le plan d'action communautaire peut être créée et diffusée en format entièrement numérique, avec PowerPoint ou Google Slides.</li> </ul>

### MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **municipalités** ou les **communautés rurales** représentent le niveau de gouvernement le plus local au Canada. Elles ont la responsabilité de répondre aux besoins de leur communauté et d'accomplir des tâches telles que la gestion de la croissance et du bien-être de la communauté.

Il existe 104 **gouvernements locaux** au Nouveau-Brunswick qui reçoivent leurs pouvoirs et responsabilités du gouvernement provincial.

Le Nouveau-Brunswick compte également 236 districts de services locaux (DSL). Un DSL est une structure qui permet l'administration et la prestation de services locaux tels que les lampadaires, les loisirs, la collecte des ordures et la protection contre les incendies dans les régions de la province qui ne sont pas constituées en société (sans maire ni conseillers). Ces services sont coordonnés par le gouvernement provincial par l'intermédiaire du

ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux.

Chaque municipalité et communauté rurale possède une région géographique distincte et est responsable de fournir des services locaux pour ceux qui habitent au sein de sa juridiction, tels que le traitement de l'eau et des eaux usées, les transports publics, l'entretien des routes municipales et des ponts, les parcs locaux et les aménagements des loisirs.

Les municipalités ont également la capacité d'imposer des taxes aux citoyens en échange des services qu'elles offrent.

Les impôts fonciers sont établis par chaque municipalité et peuvent varier en fonction du type de propriété possédée. Chaque année, les municipalités déterminent le montant d'argent qu'elles doivent percevoir sur les impôts fonciers pour contribuer au coût des services et déterminent le taux d'imposition basé sur ce montant.

Les **conseils locaux** sont des organismes démocratiquement élus qui prennent des décisions au nom de

la municipalité ou communauté rurale ainsi que de répondre de ces décisions devant la communauté. Les conseils sont constitués d'une ou d'un chef appelé **maire/maire** et de plusieurs **conseillers** et **conseillers** sont appelés **membres du conseil**.

Les conseils sont responsables de la planification, de la croissance et de la sécurité de la communauté. Les membres du conseil gouvernent la municipalité en écoutant les préoccupations de leurs commettants (les personnes vivant dans leur communauté), en assistant aux réunions et en créant, discutant et votant sur les projets de loi et les règles (règlements) qu'ils estiment susceptibles d'améliorer leur communauté. Les conseillers soutiennent et participent également à diverses activités et événements dans leur communauté.

Un conseil municipal prend des décisions collectives, ce qui veut dire que ce n'est pas les membres mais plutôt le conseil dans son ensemble qui décide et agit par vote majoritaire pour la municipalité.

## MUNICIPALITÉS RÉGIONALES

- Tracadie

## COMMUNAUTÉS RURALES

- Beaubassin-est/East
- Campobello Island
- Cocagne
- Hanwell
- Haut-Madawaska
- Kedgwick
- Saint-André
- Upper Miramichi

## VILLAGES

- Alma
- Aroostook
- Atholville
- Balmoral
- Bas-Caraquet
- Bath
- Belledune
- Bertrand
- Blacks Harbour
- Blackville
- Cambridge-Narrows
- Canterbury
- Cap-Pelé
- Centreville
- Charlo
- Chipman
- Doaktown
- Dorchester
- Drummond
- Eel River Crossing
- Fredericton Junction
- Gagetown
- Grand Manan
- Grande-Anse
- Harvey
- Hillsborough
- Lac Baker
- Le Goulet
- Maisonnette
- McAdam
- Meductic
- Memramcook
- Millville
- Minto
- Neguac
- New Maryland
- Nigadoo
- Norton
- Paquetville
- Perth-Andover
- Petit-Rocher
- Petitcodiac
- Plaster Rock
- Pointe-Verte
- Port Elgin
- Rexton
- Riverside-Albert
- Rivière-Verte
- Rogersville
- Saint-Antoine
- Saint-Louis de Kent
- Saint-Léolin
- Sainte-Anne-de-Madawaska
- Sainte-Marie-Saint-Raphaël
- Salisbury
- St-Isidore
- St. Martins
- Stanley
- Sussex Corner
- Tide Head
- Tracy

## VILLES

- Beresford
- Bouctouche
- Caraquet
- Dalhousie
- Florenceville-Bristol
- Grand Bay-Westfield
- Grand Falls
- Hampton
- Hartland
- Lamèque
- Nackawic
- Oromocto
- Quispamsis
- Richibucto
- Riverview
- Rothesay
- Sackville
- Saint Andrews
- Saint-Léonard
- Saint-Quentin
- Shediac
- Shippagan
- St. George
- St. Stephen
- Sussex
- Woodstock

## CITÉS

- Bathurst
- Campbellton
- Dieppe
- Edmundston
- Fredericton
- Miramichi
- Moncton
- Saint John